



Zone de secours Hainaut-Centre

Appel à candidature en vue de la constitution d'une réserve de gradués spécifiques (Bachelier en Droit) contractuel

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de zone, en exécution de sa décision du 1^{er} juin 2022 approuvant l'appel à candidature en vue de la constitution d'une réserve de gradués spécifiques (Droit) et conformément aux statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif fixant les modalités de sa sélection, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut-Centre, de gradués spécifiques en Droit (H/F/X)¹.

Description de la fonction :

Au sein de la Zone de secours Hainaut Centre, le candidat assurera une aide juridique et administrative sous l'autorité du responsable de service dans lequel le candidat sera recruté.

Conditions à remplir à la date de clôture de l'appel :

- Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en droit

Epreuves :

Réussir l'examen comportant les épreuves suivantes :

- 1^{ère} épreuve écrite pour laquelle l'orthographe est prise en compte : résumé et critique d'une conférence sur un sujet en rapport avec la fonction (20 points) ;
- 2^{ème} épreuve écrite : connaissances spécifiques liées à la fonction et au diplôme (50 points) ;
- Épreuve orale : entretien permettant de juger de la motivation et la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (30 points).

⇒ Total des épreuves : 100 points

Pour être admissible dans la réserve, le candidat doit obtenir 50% de points à chaque épreuve et 60% au total des trois épreuves. Chaque épreuve est éliminatoire.

Connaissances :

- Posséder une très bonne connaissance de la législation relative aux marchés publics (lois et arrêtés royaux)
- Posséder une bonne connaissance de la loi du 4 avril 2014 sur les assurances
- Utilisation des logiciels de bureautique de base
- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles
- Utilisation des bases de données juridiques
- Posséder une bonne connaissance de la législation relative aux Zones de secours (Loi du 15 mai 2007 et ses arrêtés royaux)

¹ L'usage du masculin comme norme grammaticale dans cet appel est une convention visant la lisibilité de son contenu. Ceci n'appelle aucune discrimination de genre dans le traitement des candidatures.



- La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, y compris ses arrêtés royaux
- Le droit administratif, le droit des contrats
- La loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail
- La loi du 10 avril 1971 sur les accidents de travail
- La loi du 4 août 1996 du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ainsi que le Code du bien-être au travail
- La législation applicable aux marchés publics
- La loi sur les relations syndicales ainsi que ses arrêtés royaux
- Le RGPD et les législations nationales qui en découlent

Régime de travail : 38h/semaine, temps plein

Type de contrat : réserve de recrutement en cours, CDI

Salaire de base : rémunéré sur base de l'échelle barémique B1

(brut mensuel de base : 2 803,24 €)

Valorisation d'ancienneté pécuniaire possible sous conditions.

Chèques repas 5 € / jour presté

Modalités d'introduction de la candidature :

Les candidatures doivent être envoyées, par pli recommandé à la poste ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, pour le 30 septembre 2022 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Zone de secours Hainaut Centre
A l'attention de la Direction des Ressources Humaines
Rue des Sandrinettes, 29
7033 Cuesmes

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire récent (maximum 6 mois)

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser directement auprès de la Direction des Ressources Humaines au 065/32 17 00.

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.